



Le 22/06/2026

Organisation plan chaleur

Les organisations syndicales ont été convoquées ce matin pour un CSE extraordinaire à la suite des prévisions de fortes chaleurs pour la période à venir. Le département est passé de vigilance orange à vigilance rouge depuis le 21 juin.

Les principales dispositions qui seront appliquées pendant la durée de la vigilance rouge sont les suivantes :

- Dans l'atelier montage, les salariés du soir ou en journée pourront venir travailler en poste du matin ou en poste de nuit (uniquement ligne principale)
- Dans l'atelier usinage, la ligne principale blocs travaillera en poste du matin jusqu'à fin juillet. Les salariés des lignes culasses et AàC/Bielles pourront venir travailler en poste de nuit. Les techniciens pourront faire des horaires décalés.
- Le matin sera proposé pour les services Proto et Travaux neufs.
- Le secteur outillage pourra travailler en poste du matin ou de nuit.
- La logistique suivra l'organisation du montage.
- Des temps de pauses supplémentaires seront organisées :

Poste	Vigilance Orange	Vigilance Rouge
Matin	+ 10mn	+ 30mn
Journée	+ 10mn	+ 30mn
Soir	+ 20mn	+ 60mn
Nuit	+ 10mn	+ 30mn

- Les services sans air conditionné seront déplacés vers des bureaux climatisés, si ce n'est pas possible le télétravail sera privilégié.
- Les salariés pourront prendre une douche pendant une pause prévue
- Des brumisateurs pour l'extérieur et des rafraichisseurs pour l'intérieur vont être installés
- Des vêtements rafraichissants seront disponibles au service HSE pour équiper en priorité les salariés qui seront obligés de travailler les après-midi (ex : vilebrequins)